

# Compte rendu du troisième Conseil du 2<sup>nd</sup> degré du mercredi 4 juin 2014 Ecole Française Alexandre Dumas de Naples

Début de la séance: 15h15

## Présents:

- M. Vaquier, Président du Conseil du 2<sup>nd</sup> degré
- M. Lust, Proviseur du Lycée Chateaubriand

<u>Représentants des parents:</u>	<u>Professeurs:</u>
Mme Dautrey	Mme Di Domenico
Mme Lucarelli	Mme Lauro
	Mme Di Chino
	Mme Herlaut
	Mme De Sangro
	Mme Grasso
	M. Laverny
	Mme Neyme
<u>Elèves :</u>	<u>Invités:</u>
Allegra Petrone	M. Borra
Davide Cappasso	M. Senatore
	Mme Vosa
	Mme Imbeau
	Mme Primicino
	Mme Arcieri

Excusés: M. Chapon (Directeur Administratif Financier)

## **1 - Présentation du projet d'agrandissement de l'école et nouvelle organisation**

Le projet d'agrandissement de l'école doit répondre à 3 objectifs principaux:

- Améliorer la sécurité des élèves et les conditions d'accueil des visiteurs.
- Offrir de nouveaux espaces d'enseignement pour répondre à l'augmentation des effectifs.
- Créer un nouvel espace de restauration pour accueillir les élèves plus tard dans l'après-midi (journée continue).

**Besoins en termes d'espace :**

- 2 nouvelles salles de classe ( $2 \times 45 = 90\text{m}^2$ )
- 1 salle informatique ( $40\text{m}^2$ )
- 1 espace de restauration : cuisines et réfectoire ( $100\text{m}^2$ )
- 2 bureaux pour les secrétaires ( $10\text{m}^2$ ),
- 1 salle pour les professeurs ( $20\text{m}^2$ ).

**Besoins en termes de rénovation :**

- Les salles de MS et CP seront rénovées
- Remis aux normes des toilettes du 1<sup>er</sup> étage
- Reprise la verrière

**Projet présenté :**

Le projet dessiné par le STBI (Maître d'œuvre) utilise la double hauteur des locaux actuels pour créer des surfaces de planchers supplémentaires.

**Travaux préparatoire effectués pendant les vacances de printemps :**

- Renforcement du plancher du 2<sup>ème</sup> étage par l'ajout de poutres métalliques
- Renforcement ponctuel sur des ouvertures existantes mais jusqu'à présents bouchées
- Renforcement structurel au niveau des portes d'accès (salle de 3<sup>ème</sup> et toilettes)

Le bâtiment peut supporter un étage supplémentaire. Les travaux continueront donc cet été, afin de mettre en route les services dès le 1er septembre.

**4 possibilités à la rentrée :**

- Rentrée le 2 septembre avec le service de cantine
- Report de la rentrée de quelques jours que l'on rattraperait au cours de l'année
- Gros retards et on reprend le fonctionnement actuel jusqu'à aux vacances d'automne.
- Pas d'autorisation officielle et donc pas de travaux.

M. le Proviseur précise que le dossier est suffisamment avancé et complet pour lancer l'appel d'offre avant les autorisations officielles. L'architecte de la sur-intendance a accueilli favorablement le projet mais deux modifications seront nécessaires :

- agrandissement de la verrière
- remplacement de l'escalier en colimaçon de la cour.

Le proviseur a fixé la date du 13 juin pour une communication officielle.

Monsieur Vaquier rappelle aussi que des fournisseurs pour la restauration ont été contactés et qu'une qualité quant aux repas sera exigée.

**Horaires possibles dès que le service de restauration fonctionnera:**

**Pour les maternelles et le CP :**

8h30-11h30 : Classe

11h30-12h30 : Cantine

12h30- 13h : Récréation (sauf pour les PS qui vont à la sieste)

13h-15h30 : Classe

Un jour dans la semaine, les cours finissent à 12h30.

**Pour les CE1, CE2, CM1 et CM2 :**

8h30-12h : Classe

12h30-13h: Récréation

12h30-13h15 : Cantine

13h15-13h30 : Récréation

13h30-15h30 : Classe

Un jour dans la semaine, les cours finissent à 12h30.

**Pour les collégiens : inchangé**

13h35-14h10 : Cantine

Pour des questions de sécurité, et afin de faciliter l'accès aux issues de secours les plus proches, les deux réfectoires ne pourront pas être pleins quand les deux salles de classes à proximité seront occupées.

**Cette organisation est un premier jet, une première réflexion qui devra encore évoluer.**

Pour un bon fonctionnement, il serait bon que tous les élèves prennent leurs repas à la cantine.

Un courrier a été envoyé aux parents pour un sondage :

- Est-ce que vous prenez le service de restauration fourni à l'école (environ 6 euros) ?
- Est-ce que vous souhaitez amener un panier-repas, pris dans un espace séparé du réfectoire (2 euros pour la surveillance et le nettoyage) ?
- Votre enfant rentre manger à la maison (attention : il ne disposera que d'une heure pour déjeuner).

Les délégués des parents s'étonnent du prix de 2 euros demandé pour manger un panier-repas. Ils demandent pourquoi une telle somme puisque les élèves du collège bénéficient déjà d'un tel régime sans frais supplémentaires.

Le proviseur précise que les 2 euros couvriront également la surveillance, les frais d'équipement, les assurances, le pain et l'eau servis aux enfants. Les sommes de 6 euros et 2 euros sont à prévoir au maximum. Ils pourront être revus à la baisse en fonction du nombre d'inscrits à la cantine.

L'inscription à la cantine sera annuelle.

Mme Lucarelli demande que l'on explique tout cela aux parents et propose un service de surveillance organisé par les parents pour abattre les coûts.

M. Senatore demande de réfléchir à une solution pour éviter la somme des 2 euros du panier repas.

## **2-Diplôme National du Brevet, attestations de sécurité routière:**

Les élèves de 3<sup>ème</sup> ont tous réussi l'ASSR 2 et ainsi validé le socle commun de connaissances. Ils passeront jeudi 5 juin l'épreuve orale d'Histoire des Arts.

Les épreuves écrites du Brevet (français, mathématiques et histoire-géographie) se dérouleront au Lycée St Dominique à Rome les mardi 17 et mercredi 18 juin.

Voici le programme du séjour :

**De Napoli Centrale : Départ le 16/06/2014 à 17h10 (Frecciarossa n°9652)  
Arrivée à Roma Termini à 18h20**

**De Roma Termini : Départ le 18/06/2014 à 15h45  
Arrivée à Napoli Centrale à 16h55 (Frecciarossa n° 9529)**

**Le prix des billets A/R est de 58 euros. Ils seront facturés aux familles directement par le lycée Chateaubriand.**

Voici le programme:

**1- Rendez-vous à la stazione Garibaldi de Naples au quai de départ à 16h30 où vous attendra M. Laverny (Frecciarossa n°9652).**

**Le groupe arrivera à 18h20 à Rome et sera pris en charge par une navette jusqu'à St Dominique. Le Lycée Chateaubriand prend en charge le coût de la navette.**

**2-Les élèves dormiront deux nuits et prendront les repas sur place (64 euros pour les deux nuits). Prévoir le paiement et le codice fiscale de la famille qui seront demandées à l'arrivée.**

**3-Retour: rendez-vous à Naples le mercredi 18 juin à 16h55**

### **3-Bilans des actions menées**

#### **Voyage classe villette avec les 4<sup>ème</sup> :**

La classe de 4<sup>e</sup> a participé au voyage Classe Villette à Paris au mois de février, accompagné par Mme Lauro et Mme Di Chino. Ce voyage a été un succès au niveau de la cohésion du groupe et de l'intérêt que les élèves ont manifesté aussi bien pour la ville que pour les sciences présentées autrement. Mme Di Domenico a réinvesti dans ses cours de sciences les notions vues à la Cité des sciences et au Palais de la Découverte. Mme Lauro regrette que tous les élèves n'aient pas participé au voyage et précise qu'une information sera envoyée aux parents de la classe de 5e en guise d'adhésion au voyage de l'année prochaine. Il faudra, en effet, réserver les chambres à la MIJE et les billets d'avions dès le mois de septembre.

#### **Concours Kangourou des mathématiques :**

Cette année les professeurs de mathématiques du collège ont fait participer leurs classes au concours Kangourou. Cette action a été accueillie avec un véritable intérêt. M. Laverny rappelle que l'école a souscrit les frais d'inscription pour tous les élèves et que les résultats obtenus sont tout à fait honorables pour une première participation. Il pense reconduire l'action l'année prochaine.

#### **Projet jardin pédagogique :**

Le projet a été coordonné par Mme Di Domenico au collège. La classe de 4<sup>e</sup> y a participé dans un premier temps puis celle de 6<sup>e</sup>. Les élèves ont été fortement motivés. Mme Di Domenico trouve le projet très intéressant mais demandant trop d'heures. Elle ne peut consacrer toutes ses heures de sciences à un tel projet.

#### **Spectacle d'anglais et de français :**

L'ensemble des classes du collège a présenté une version de "The Wonderful Wizard of Oz" précédée d'une adaptation des « Trois Mousquetaires » d'A. Dumas interprétée par la classe de 4<sup>e</sup>. Ces spectacles ont eu lieu l'après-midi après les cours. Les élèves sont devenus comédiens pour un jour en surmontant leur timidité et en démontrant leur capacité à passer avec aisance d'une langue à l'autre.

Ce travail est un travail de longue haleine au cours duquel les élèves participent à la découverte d'œuvres littéraires et à l'écriture d'adaptations scéniques dans des niveaux de langue correspondant à leurs compétences.

#### **Actions diverses et de qualité avec l'Institut Français:**

Cette année encore des activités ont été menées en collaboration avec l'Institut Français qui a organisé des manifestations comme le festival célébrant l'anniversaire de « Calimero », la projection et exposition des travaux d'Ernest Pignon-Ernest, la rencontre avec la Maîtrise de Toulouse qui a permis de chanter avec un ensemble éprouvé et reconnu.

La fête des chorales, avec la présence des parents, aura lieu cette année le mardi 10/06 à 10h30.

Monsieur Vaquier conclut cette présentation des actions en faisant remarquer que ces dernières sont nombreuses à l'école Alexandre Dumas et qu'elles sont toujours de qualité.

#### **4- Actions envisagées à la rentrée prochaine**

##### **Italien :**

Pour répondre à l'inquiétude des parents et étant donné la particularité de Naples, M. Lust propose 1 heure d'italien par semaine pour toutes les classes du collège. En revanche, l'école n'assurera plus la préparation à l'examen de Licenza media. Les heures de Storia et de Matematica de la classe de 4<sup>e</sup> seront donc éliminées de l'emploi du temps. Les programmes seront toutefois signés par les professeurs et permettront aux parents de présenter leurs enfants à la Tito Livio.

M. Borra propose une période de transition. En effet, les élèves qui sont actuellement au collège ne bénéficieront pas de cette heure supplémentaire d'italien. Il faut donc prévoir pour les classes de 6<sup>e</sup> et de 5<sup>e</sup>, qui se trouvent déjà au collège, de garder la préparation à l'examen de Licenza media.

M. Senatore rappelle que depuis le changement de statut de l'italien à l'école, tous les parents ont soutenu les coûts supplémentaires de la classe de 4<sup>e</sup> en sachant qu'ils pourraient eux-mêmes en bénéficier.

M. Borra précise que les parents des classes de 6<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> ne sont pas du tout favorables à un tel changement. Mme Vosa et Mme Dautrey confirment. Il faudra introduire ce changement à partir de la future classe de 6<sup>e</sup>.

Mme Lauro s'interroge sur le sort des deux collègues qui dispensent les enseignements de matematica et de storia. Elle souligne que Mme Arcieri travaille à l'école depuis trente ans.

M. le Directeur précise que l'on pourra peut-être proposer des cours d'histoire ou de mathématiques pendant l'heure d'italien supplémentaire. M. Lust n'est pas défavorable. Il faudra discuter de ce point dans une prochaine réunion.

M. Borra s'en remet à l'équipe des professeurs. Il souhaite que toute modification soit le fruit d'un travail commun et d'une discussion partagée (professeurs de Français et Italien).

*Après le Conseil, M. Lust a donné son accord au Directeur pour une phase de transition. Seuls les élèves de 6<sup>ème</sup> auront 1 h d'italien en plus en 2014/2015. Ces élèves seront les*

premiers en 2016/2017 à ne plus bénéficier de la préparation à l'examen de la licenza media organisée par l'école.

Les classes actuelles de 6<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> continuent avec l'ancien système et bénéficieront de la préparation à l'examen de la licenza media.

### **Natation :**

Les activités aquatiques et nautiques (inscrites dans les programmes d'Education physique et sportive « Adapter ses déplacements à différents types d'environnement ») est maintenant bien reconnue au sein de l'école élémentaire. L'activité sera proposée aux collégiens qui sont prioritaires. Le prestataire demande une participation de 90 euros représentant un budget de près de 6000 euros. M. Le Proviseur a indiqué que les activités devaient être envisagées à budget constant. Les parents et enseignants souhaiteraient pouvoir valider l'idée d'une participation complémentaire de 30 euros par élèves tous niveaux confondus concernés par l'activité piscine. Toutefois, Le Directeur administratif financier a précisé au directeur que cet aménagement va à l'encontre de l'idée du forfait scolaire qui vise à forfaitiser toutes les activités inscrites à l'emploi du temps des élèves hors activités spécifiques particulières nécessitant des financements particuliers (ex sortie scolaire avec billet d'entrée à acquitter ou un titre de transport à acquérir) ; normalement les activités scolaires régulières organisées sur le temps scolaire ne doivent pas donner lieu à facturation complémentaire. En année scolaire 2015-2016 le forfait scolaire, hors évolution du coût de la vie, pourrait être réévalué pour tenir compte de la volonté de la communauté scolaire.

Les parents au **Conseil d'école** ont posé la question de savoir si l'AGAEF pourrait financer la partie manquante du coût après un calcul regroupant tous les élèves de l'établissement (collège et élémentaire). Cette somme est estimée à 30 euros.

M. le Proviseur précise que, pour la présente année, l'AGAEF percevra l'argent et les reversera directement à la direction de la piscine. L'école complètera avec la somme allouée en 2013-2014 (environ 8000 euros).

Le coût de cette activité sera intégrée dans le budget 2015 pour l'année 2015-2016.

Les délégués des parents soulignent que c'est une somme supplémentaire que les parents devraient payer et qu'il serait préférable d'attendre l'année 2015-2016 pour un tel projet.

M. le Directeur insiste sur la qualité d'un tel projet et son souhait pour y associer les collégiens.

M. Borra précise que cette activité a été présentée en Conseil d'école comme une activité du parcours pédagogique, obligatoire et gratuite.

M. Vaquier remercie tous les membres du Conseil du second degré et lève la séance à 18h30.

Secrétaire de séance :  
Mme Lauro

Le Président du Conseil d'école:  
M. Vaquier